

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_035_B | Autour de l'Histoire de la folie \[B\]CollectionBoite_035_B-2-chem | Sorcellerie au XVIe siècle. ItemCondamnation de la sorcellerie](#)

Condamnation de la sorcellerie

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb035_B_f0035

SourceBoite_035_B-2-chem | Sorcellerie au XVIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées

- [Augustin \(saint\)](#)
- [Frédéric II \(empereur\)](#)
- [Grégoire IX](#)
- [Tertullien](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Condammations de la sorcellerie

- chez Tertullien, in du p^{er} genre par ceux qui ont recours par de mauvais esprits.
- est à partir de Constantin (IV^e s.) que l'hostilité est cristallisée. St Augustin.
Le Codex Theodosianus est aussi sévère la loi franque.
- Le concile de Paris (829) demande aux cours seculiers de confirmer les sentences prononcées par les évêques. S/ summo, est depuis ce temps là que la mort sanctionne la sorcellerie.
- 1233 : bulle de Grégoire IX contre les sorciers. C'est la même époque que Frédéric II bien qu'il n'est pas un croyant, a établi un loi strictes et hérétiques.



Longueville le 20 Mars 1833

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez demandé par votre lettre du 15 courant.

Je suis, Monsieur le Ministre, avec toute la reconnaissance que je vous dois, votre très humble et très obéissant serviteur, J. B. L.

Le Ministre de l'Instruction Publique, M. Guizot.

Le rapport que vous m'avez demandé par votre lettre du 15 courant, a été rédigé par moi-même, et j'ai l'honneur de vous le adresser ci-joint. Je suis, Monsieur le Ministre, avec toute la reconnaissance que je vous dois, votre très humble et très obéissant serviteur, J. B. L.

Je suis, Monsieur le Ministre, avec toute la reconnaissance que je vous dois, votre très humble et très obéissant serviteur, J. B. L.

